

Département de la MAYENNE
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200011906-20240918-D-101-18092024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/10/2024
Publication : 07/10/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du 18 septembre 2024
Délibération n°101 -18092024

OBJET : DOB 2025 : Présentation des fiches Projet

FONCTIONNEMENT						
Fiche projet ou évolution	COUT	ATTENUATION DE CHARGES		PRODUIT		SOLDE
FP 1 : PE et E - Perennisation d'un poste agent petite enfance/enfance	25 000 €	Cumuls CDD déjà intégrés	25000			- €
FP 2 : JEUN - animateur jeunesse hors CAF	17 500 €	Vacataires en moins	4 000 €			13 500 €
FP 3 : JEUN - Coopérative jeunesse - volet économique	2 000 €					2 000 €
FP 4 : SI - Augmentation tps de W EDI	6 413 €					6 413 €
FP 5 : SI - Création d'un poste de chargé de mission Solidarité Insertion	11 700 €					11 700 €
FP 6 : SI - Création d'une plaquette com bénévoles	2 500 €					2 500 €
FP 7 : PA/PH - Forum du Bien vieillir en lien avec la Charte Aînés	4 100 €			MSA	3 000 €	1 100 €
FP 8 : FS - Evolution Tps de W / Audit France Services Renazé	26 400 €			ETAT	10 000 €	16 400 €
FP 9 : PE - Valorisation salariale des agents petite enfance	29 300 €			PSU bonus	24 700 €	4 600 €
FP 10 : E - Création d'un poste de directeur animateur sur site de Craon	20 000 €	Vacataires et CDD en moins	15 000 €			5 000 €
FP 11 : JEUN - Bourse au bénévolat	2 400 €					2 400 €
FP 12 : CIAS - formation des agents aux premiers secours	2 482 €					2 482 €
FP 13 : SI - Loyer CAU ABRI DU PASSANT QUELAINES ST GAULT	2 880 €					2 880 €
FP 14 : CIAS Indemnisation des Kilometres des bénévoles	6 000 €					6 000 €
FP 15 : CIAS Gestion des déchets organiques	2 000 €					2 000 €
Sous total - réorganisation services	160 675 €		44 000 €		37 700 €	78 975 €
Augmentation du 012 (à calculer par le service RH)						- €
Assurance						- €
Sous total Evolution Charges salariales	- €					- €
Intégration des charges GDV pour 6 mois	60 000 €					60 000 €
Intégration des charges de locaux CCPC						- €
						- €
Sous total Charges transférées	60 000 €					60 000 €
TOTAL	220 675 €		44 000 €		37 700 €	138 975 €
Subvention perçu de la CCPC en 2024						1 908 092 €
Subvention sollicitée en 2025 à la CCPC						2 047 067 €

INVESTISSEMENT		ATTENUATION DE CHARGES		PRODUITS		SOLDE
FP 16 : E - Aménagement des locaux CAP LOISIRS	12 000 €					12 000 €
FP 17 : FS/APC - Mobilier France Services Renazé	5 000 €			RENAZE	1 500 €	3 500 €
FP 18 : JEUN - Aménagement cuisine - MDJ Cossé	7 610 €			SUB CAF (30	2 500 €	5 110 €
FP 19 : PE - Achat de deux véhicules RPE	70 000 €	frais réparation en moins		sub CAF (30	21 000 €	49 000 €
FP 20 : Travaux Maison de l'enfance Cossé le Vivien	50 000 €			Sub?		50 000 €
FP 21 : Aménagement salle des rencontres 29 - Création Bureau	20 000 €					20 000 €
FP 22 : Construction CAU QUELAINES ST GAULT (Fiche 2023)	69 000 €	VENTE			14 400 €	54 600 €
FP 23 : Mobilier CAU QUELAINES ST GAULT	3 000 €					3 000 €
FP 24 : Enveloppe Financement de véhicules partagés ou Affecté compétence Action Sociale	10 000 €					10 000 €
TOTAL Investissement	246 610 €	TOTAL A FINANCER				207 210 €

Considérant que le vote du DOB 2025 sera voté le 08 janvier 2025,

Considérant que le vote du budget 2025 sera voté le 05 mars 2025,

Explications données, Le Conseil d'Administration après délibération et à l'unanimité,

- **VALIDE** les propositions de fiches projets telles que présentées ci-avant

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de suffrages exprimés : 17

Vote :

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour EXTRAIT CONFORME
CRAON, le 18 septembre 2024

Philippe GUIARD
Vice-président



Département de la Mayenne
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 septembre à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 06 septembre 2024, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Vice-présidence de Monsieur Philippe GUIARD,

PRESENTS : *BOURBON Aristide, BRÉHIN Colette, CLAVREUL Yannick, DAVID Gisèle, De FARCY De PONFARCY Christine, EVAIN Christelle, GARBE Pascale, GAUBERT Jean-Eudes, GERARD Jean-François, GUIARD Philippe, MAHIER Aurélie, MANCEAU Laurence, TISON Hervé, TRICOT Marina.*

Mme GOHIER Odile donne pouvoir à M. GUIARD Philippe

Mme GODARD Chantal donne pouvoir à M GAUBERT Jean Eude

M RESTIF Vincent donne pouvoir à Mme DE FARCY DE PONTFARCY Christine

EXCUSÉS : *GOHIER Odile, GODARD Chantal, RESTIF Vincent, PLANCHAIS Raymond, BOURDAIS Christophe, RENAULT Patricia, DESHOMMES Catherine, TESSIER Jean-Pierre, DEMENAIIS Marie-Hélène, GUIOUILLIER Anaïs, LANGOUËT Christophe, MILCENT Corinne, PAILLARD Anne, SORIEUX Vanessa*